

Portrait des femmes en Corse

En 2010, 158 000 femmes résident en Corse. Elles vivent plus souvent seules que les hommes, notamment aux âges élevés. Malgré une forte hausse de leur taux d'activité depuis 1999, elles demeurent moins actives qu'au niveau national. Celles qui travaillent sont surtout salariées et occupent en majorité des postes d'employés. Leurs emplois sont concentrés sur des métiers administratifs ou de santé. Moins bien rémunérées que les hommes, les écarts de salaires sont toutefois moindres dans la région.

Eliane PEDINIELLI

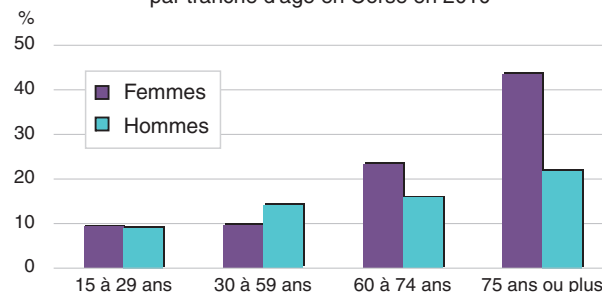
En 2010, 158 000 femmes vivent en Corse, soit 51 % de la population insulaire. Si elles sont minoritaires parmi les moins de 25 ans, la tendance s'inverse par la suite. Elles représentent près des deux-tiers des personnes âgées de 80 ans et plus : leur espérance de vie demeurant plus élevée que celle des hommes : 84,3 ans contre 79,1 ans.

Les femmes plus nombreuses à vivre seules

La solitude touche davantage les femmes que les hommes : 17 % des femmes de 15 ans ou plus vivent seules contre 14 % des hommes. Pour les personnes n'habitant pas seules dans leur logement, la vie en couple est le mode de cohabitation le plus courant. Les femmes vivent moins souvent en couple que les hommes : 54,5 % des femmes de plus de 15 ans sont dans ce cas contre 59 % des hommes. Ce constat peut, néanmoins, se nuancer selon l'âge. Chez les jeunes de moins de 30 ans, la vie à deux est plus fréquente chez les femmes alors qu'après 75 ans, 67 % des hommes sont encore en couple contre seulement 29 % des femmes : leur veuvage plus important expliquant ce phénomène. Passé 75 ans, elles résident souvent dans un logement où cohabitent plusieurs générations.

La solitude croît avec l'âge, surtout chez les femmes

Part des personnes vivant seules dans leur logement selon le sexe par tranche d'âge en Corse en 2010



Lecture : 44 % des femmes âgées de 75 ans ou plus vivent seules.

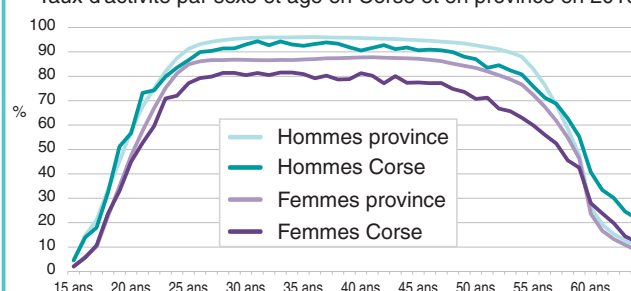
Source : Insee, Recensement de la population 2010.

Moins actives qu'au niveau national

Si le taux d'activité féminin a fortement progressé depuis 1999, il demeure nettement en deçà de la moyenne nationale : seulement 62 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives dans l'île contre 68 % en moyenne de province. Ce constat est valable quelle que soit la tranche d'âge mais c'est chez les jeunes femmes que l'écart est le plus réduit. Le chômage n'épargne pas les femmes puisque, en décembre 2013, 54,3 % des demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) sont de sexe féminin, alors qu'au niveau national, ce taux n'est que de 50,1 %. Dans l'île, 54 000 femmes occupent un emploi ; elles sont plus souvent salariées que les hommes : 88 % contre 80 %. Autre constat, la part des femmes non-salariées est beaucoup plus élevée en Corse qu'au

L'écart d'activité féminine avec la province moins marqué chez les plus jeunes

Taux d'activité par sexe et âge en Corse et en province en 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2010.

niveau national : 12 % contre 7 %. Ce constat n'est pas spécifique aux femmes, le non-salariat est globalement plus courant en Corse que sur le continent. De plus, le temps partiel est beaucoup moins répandu dans l'île : il concerne seulement 22 % des salariées insulaires contre 29 % au niveau national. Qu'il soit subi ou désiré, ce mode de travail est plus fréquent chez les jeunes.

Surtout employées du tertiaire

En lien avec la structure de l'économie insulaire, le tertiaire est le plus gros pourvoyeur d'emplois féminins : plus de neuf femmes sur dix travaillent dans ce secteur, notamment dans le commerce, l'administration publique et la santé.

Plus d'une femme sur deux est employée contre seulement un homme sur cinq ; cette prédominance existe également au niveau national mais dans une moindre mesure. A l'inverse, seulement 5 % des femmes sont ouvrières dans l'île contre 33 % des hommes : ces derniers travaillent très souvent dans la construction et dans une moindre mesure dans l'industrie, secteurs très peu féminisés. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est sensiblement la même pour les deux sexes : une personne sur dix. On retrouve cette même proportion de femmes cadres en France de province, mais avec un écart entre sexes plus prononcé. La moyenne nationale est supérieure, vu le nombre important de cadres en Île-de-France.

Profession : secrétaire, aide à domicile, infirmière

Les emplois féminins sont concentrés sur certains métiers : près de la moitié (48,5 %) sont regroupés dans 20 professions (43 % sur le continent). Les métiers exercés par les femmes en Corse et au niveau national présentent de fortes similitudes : arrive en tête la profession d'adjoint administratif de la fonction publique, suivie de celle de secrétaire, et d'aide à domicile, aide ménagère : ces deux dernières professions étant presque exclusivement féminines. Les métiers de la santé (aide soignante, infirmière) sont également très prisés, le secteur libéral étant d'ailleurs très développé dans l'île comme dans les autres régions du Sud de la France. De même, l'enseignement offre de nombreux débouchés, notamment pour les professeurs des écoles. Les employées

Des métiers très féminisés pour la plupart

Principaux métiers exercés par les femmes en Corse en 2010

	Emplois nombre	Taux de féminisation %
Adjoint administratifs Fonction publique (FP)	3 606	71,2
Secrétaires	3 005	97,9
Aides à domicile, aides ménagères	2 757	98,1
Employées comptables ou financiers	1 713	83,6
Infirmières en soins généraux, salariées	1 638	81,2
Aides-soignantes	1 370	89,3
Caissières de magasin	1 346	93,4
Professeurs des écoles	1 273	78,5
Professeurs agrégées certifiées secondaire	969	57,1
Assistants maternelles, gardes enfants	931	98,8
Agents de service hospitaliers	914	72,9
Vendeuses non spécialisées	851	74,1
Vendeuses en habillement, articles sport	793	85,2
Cadres B Etat hors enseignement, impôts	772	58,0
Cadres B des collectivités locales	768	57,5
Nettoyeuses	739	73,6
Agents admin FP sauf écoles, hôpitaux	720	49,0
Infirmières libérales	703	78,0
Employées administratifs d'entreprises	701	60,3
Vendeuses en alimentation	667	82,2
Serveuses bar, brasserie, café restaurant	661	39,8
Employées de maison chez des particuliers	646	95,3
Cadre A des collectivités locales	611	47,4

Champ : professions regroupant plus de 600 emplois féminins en Corse
Source : Insee, Recensement de la population 2010.

comptables et financières, les caissières de magasins et les aides maternelles et gardes d'enfants complètent ce top 10, ces métiers étant d'ailleurs très féminisés.

Les inégalités salariales moindres en Corse

En Corse, comme au niveau national, les femmes salariées demeurent moins bien rémunérées que leurs homologues masculins : 18 % en moins. Cet écart est cependant moins marqué qu'au niveau national où il atteint 24 %. Avec un revenu salarial annuel moyen de 16 600 euros en 2010, les femmes insulaires font jeu égal avec les femmes de province. Les inégalités salariales entre hommes et femmes sont dues en partie aux caractéristiques des emplois qu'elles occupent, ces derniers étant davantage à temps partiel et dans des secteurs moins souvent rémunérateurs. A conditions d'emploi identiques (catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité, âge...), un écart subsiste, le sexe demeurant un facteur d'inégalité.

Pour en savoir plus

Définitions

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de féminisation de l'emploi : part de l'emploi occupé par les femmes.

France de province : France métropolitaine hors Île-de-France.

Bibliographie

« Emploi et salaires des femmes - Etat des lieux des inégalités » - Les dossiers de l'économie corse n° 3 - février 2010

Directeur de la publication : Alain TEMPIER



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
CS 70 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 50 - Télécopie : 04 95 23 54 79
www.insee.fr/corse

ISSN : 2268-1493

© Insee